

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Oiseau-Mouche

“De fleur en fleur”

VOL. II

PETIT SEMINAIRE DE CHICOUTIMI, 28 AVRIL 1894

9

CARMEN

IN SANCTI AMBROSII LAUDEM

Præclarè radians Ambrosii decus
Certatim, socii, pangite vocibus ;
Nam festus rutilâ luce dies micat,
Quo migravit in æthera.

—
Laudentur charitas Ambrosii flagrans,
Robur, sobrietas, integra castitas,
Virtus et pietas, gesta que viri,
Et constantia nobilis.

—
Dum motum populum pacificis domat
Verbis, vox pueri protinus increpans,
Quam prompti geminant unanimes viri,
Ipsam acclamant episcopum !

—
Dilectum domino pontificem, carum
Et plebi, subito laus pia prædicat
Mitis pauperibus, principibus reis
Cæcus obserat ostia !

—
En aures moduli pellicium novi :
Affl. tis animis, discipulus simul
Præceptorque Deo promere festinant
Immortalia carmina.

—
Aurem tu facilem supplicibus piis
Præstes, et meritis Ambrosii, Deus,
Des tandem miseris scandere sidera
Et cantare perennia !

LIVRES.

HISTOIRE DE LA GRANDE-BAIE

V

LA GRANDE-BAIE DEPUIS LES
OBLATS JUSQU'À NOS JOURS
(1853-1894)

(Suite)

“Le public a tant de fois déjà
entendu vanter la fertilité du sol
et la bonté du climat du Haut-
Saguenay, qu'il est plus qu'inutile
de revenir sur ce sujet. Il se
trouve pourtant encore certaines
personnes qui, croyant avoir une
connaissance suffisante de cette
localité, parce qu'elles ont remon-
té le Saguenay jusqu'à la Baie des
Ha! Ha!, pensent le contraire.
A la vue des hautes montagnes
de toutes formes et de toutes di-
mensions qui bordent cette riviè-
re, elles ont pensé que tout le ter-
ritoire du Saguenay n'est qu'un
pâté de roches et de montagnes in-

cultes, et elles ont exprimé l'opinion
que le gouvernement doit jeter
ailleurs son argent et son encoura-
gement. Puisque les rapports de
tous les visiteurs les plus compé-
tents et les plus désintéressés n'ont
pu convaincre ces personnes, nous
les priérons de se mettre en de-
meure de juger par elles-mêmes, et
nous leur dirons sans crainte au-
cune du résultat : venez visiter ce
territoire, non pas seulement jus-
qu'à la Baie-des-Ha! Ha! qui n'est
que la porte du Haut-Saguenay,
mais poussez un peu plus avant,
parcourez les cantons de Bagot,
Chicoutimi, Laterrière, Jonquière,
Labarre, Caron, Signai, Métabet-
chouan, Roberval, Ashuapmou-
chouan, etc., etc., et vous reveni-
rez de votre première apprécia-
tion. On compte à peine vingt ans
depuis les défrichements des pre-
mières terres du Saguenay, et l'on
sait aujourd'hui toutes les peines,
toutes les fatigues que ces colons
ont eu à essayer, tous les obsta-
cles, toutes les difficultés, qu'ils
ont eu à surmonter, etc., et quel-
ques-uns d'entre eux, toutes les
injustices et les persécutions qu'ils
ont eu à souffrir. Mais il faut le
dire à leur gloire, ils ont lutté avec
courage et constance contre tous
les obstacles : aussi est-ce grâce à
cette énergie infatigable, que les
défrichements se sont développés
au point que nous comptons au-
jourd'hui six paroisses érigées, et
cinq missions.

“Ce résultat est certainement
beau, cependant nous n'avons au-
cun doute que ce nombre de pa-
roisses et de missions serait dou-
ble si le Haut-Saguenay avait été
relié aux paroisses situées sur le
bord du fleuve Saint-Laurent et à
Québec par une bonne voie de
communication. Il fut grand, en
effet, l'élan donné par le Rvd M.
Boucher aux populations des pa-
roisses de Beauport, Charlesbourg,
Saint-Ambroise et Ancienne Lo-
rette, et il fut considérable le nom-
bre des cultivateurs de ces diver-
ses paroisses qui, sous la conduite

“de ce prêtre dévoué, se rendirent
au canton Caron, dans le but d'y
prendre des terres et d'y commen-
cer des défrichements. Pourquoi
donc ce canton, si remarquable par
la beauté et la fertilité de son sol,
renferme-t-il encore si peu de co-
lons ? parce que la grande difficul-
té des communications a jeté le
découragement chez la plupart de
ces cultivateurs si bien disposés.
Pourquoi encore l'association de
Sainte-Anne, dirigé par le Rvd
M. Hébert, n'a-t-elle pas produit
tous les fruits qu'on devait en at-
tendre vu les moyens qu'elle avait
à sa disposition ? en grande partie
au défaut de communication. M.
le curé de Beauport ne remarque-
t-il pas, lui aussi, du refroidisse-
ment chez plusieurs de ses colons,
et quelle en est la cause ? la même,
le défaut de communication. Il est
vrai, deux voies de communication
ont été commencées, il y a bientôt
douze ans, l'une reliant la Baie
des Ha! Ha! à la Baie Saint-Paul,
l'autre le poste de Métabetchouan
aux paroisses du Grand-Brûlé et de
Chicoutimi, mais ces deux che-
mins, qui sont de première néCESSI-
té pour nos colons, sont encore ina-
chevés et par conséquent inutiles.
(A suivre) DERFLA.

La Revue. Tel est le titre d'une fort intéres-
sante publication mensuelle, éditée à New-
York par Lemay & Co. Elle est de joli format,
imprimée sur papier de luxe, bien écrite, ani-
mée d'un excellent esprit et toute imprégnée de
patriotisme.

C'est M. Geo. Lemay qui en est le rédacteur.

La plume élégante et sympathique de ce pu-
bliciste déjà connu et si canadien assure le suc-
cès à cette petite vaillante, qui lutte là-bas
pour notre nationalité.

L'OISEAU-MOUCHE lui souhaite longue vie et
nombreux abonnés. (\$1.00 par an.)

Les Dames du Précieux Sang, de Saint-Hya-
cinthe, ont aussi commencé, avec le mois courant,
la publication de *La Voix du Précieux Sang*,
revue mensuelle, qui a l'avantage d'être rédigée
par Laure Conan. Inutile de dire qu'elle est
bien faite, et atteindra noblement son but :
propager la dévotion au Précieux Sang de N.-
S. J.-C.

Longue vie et prospérité !

LIVRES.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Onze abonnements servis pour le prix de dix (\$5.00).

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

G. CIMON,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 28 AVRIL 1894

AU PARLEMENT D'OTTAWA

Aujourd'hui, parlons un peu de politique. Par exemple, ce ne sera pas de la politique de parti ! L'OISEAU-MOUCHE n'a pas en effet à se mêler des affaires ni des conservateurs, ni des libéraux. Disons, si vous voulez, que nous allons faire quelques pas dans le domaine de l'économie politique ; et personne n'aura peur de notre attitude.

On discute actuellement, au Parlement fédéral, les divers articles du nouveau tarif des douanes, soumis par le gouvernement à la considération des députés.—Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Petits amis de la classe de Première, voici ce que cela veut dire. Ecoutez bien.

Le *Gouvernement d'Ottawa*, c'est un conseil composé du gouverneur général du Canada (nommé par l'Angleterre) et d'un certain nombre de ministres qui l'assistent dans l'administration des affaires publiques. Le gouvernement fournit de l'argent à toutes les provinces du Canada, pour les aider ; il améliore les routes fluviales, bâtit des quais où il en faut, entretient notre petite armée, construit des chemins de fer, et fait encore une foule d'autres choses utiles. Or, où voulez-vous qu'il prenne de l'argent pour subvenir à tant de dépenses ? Dans notre pays, comme ailleurs, il faut que chaque personne fournisse sa quote-part, afin de permettre au gouvernement d'administrer comme il faut la chose publique : ce que chacun donne ainsi, c'est la TAXE ! Lorsque chaque individu est obligé de fournir une somme déterminée, c'est la *taxe directe*. Mais, ici, c'est la *taxe indirecte* que

nous payons, et voici comment cela se fait. Il nous faut importer des autres pays une foule de choses dont nous avons besoin. C'est fort bien ; mais, quand ces objets arrivent aux frontières, il y a pour chacun un droit déterminé à payer au gouvernement : c'est la douane. Tel article coûtait une piastre à Londres ; dès qu'il passe la frontière, son coût pourra monter à \$1.25, ou \$1.35, &c. Vous imaginez bien que le marchand, en nous vendant ses marchandises, se rembourse à nos dépens de ce qu'il a dû payer à la frontière. Et voilà comment, en définitive, c'est vous et moi qui donnons cet argent au gouvernement ; voilà comment nous payons la taxe sans nous en apercevoir. Plus nous achetons chez les marchands, plus nous la payons, *indirectement*, mais bien réellement. Plus vous boirez de champagne et fumerez de cigares de la Havane, plus vous payerez de fortes taxes.

* * *

Or, cette année, le gouvernement a diminué un peu le *tarif* des droits de douane, c'est-à-dire que le droit d'entrée au pays est un peu moins élevé pour certains articles, entre autres pour les livres. Et c'est justement des droits sur les livres que je veux vous parler. Jusqu'à présent, ce droit était de 15 *ojo ad valorem*, autrement dit : 15 centins par piastre. A l'avenir, on paiera suivant la pesanteur du volume, à raison de six centins pour une livre. Ce tarif est beaucoup plus avantageux pour les volumes ordinaires et surtout pour les ouvrages dispendieux. Quant aux livres à bon marché, il est certain que le nouveau tarif les frappe d'un droit plus élevé. Et, là dessus, plusieurs se lamentent, et plaignent hautement ce pauvre peuple, qui va payer plus cher les brochures et livres à bon marché. Comme si le *pauvre peuple* lisait bien d'autres choses que les livres de prières (admis sans aucun droit de douane), les journaux, les bonnes petites revues religieuses du pays, et.....les ouvrages du P. Lacasse !

Et voici qui est fameux : plus de droits sur les livres de classe, ni sur les livres de nos bibliothèques de collège ou paroissiales ! Ceci est bien un peu au profit de ce *pauvre peuple* !

Souhaitons donc que les députés trouvent assez de leur goût ces diminutions de droits sur les livres.—

Il y a bien les livres de récompenses, qui vont coûter plus cher. S'il y avait moyen de changer quelque chose en ce chapitre, ce serait louable. Si l'on n'y change rien, ils ne cesseront pas pour cela d'être des livres de prix ; au contraire.—Les livres en langues autres que le français ou l'anglais sont admis en franchise. Eh bien ! on pourra nous donner des livres écrits en grec, en russe, en chinois, en volapuk, ou simplement en latin ! C'est pour nous préparer à cet état de choses, sans doute, que Livius nous envoie aujourd'hui une ode latine.

ORNIS.

PROCÈS FIN DE SIÈCLE

On donne aux avocats le diable pour patron.

Nous savons que la noire ingratitude des plaideurs a seule inventé ce brocard ; nous ne pouvons croire à des rapports aussi intimes entre le père du mensonge et les disciples de Thémis,—que saint Yves protège ! Mais on dirait vraiment que le diction populaire a raison, quand on considère avec quelle persévérance la plupart d'entre eux gardent le diable dans leurs bourses ou s'obstinent à le tirer par la queue du jour de l'an à la Saint-Sylvestre.

Ces pauvres gens, ce n'est pourtant pas leur faute, si la fortune leur est contraire. Les avocats, voyez-vous, c'est une race misérable !

Mais voici venir des temps plus heureux... Réjouissez-vous, ô savants confrères ! les misères de la profession ne sont plus, votre vie est assurée, l'avenir est à vous !... Un esprit nouveau a soufflé sur le pays, et le peuple des plaideurs s'est levé en masse....

Chicane ! chicane ! !

Poursuites en dommages, défenses en droit, exceptions péremptoires en droit perpétuelles, plaidoyers puis d'arrein continuance,.... Ah ! les beaux procès ! les beaux procès !

Voici comment ça se passe.

L'homme est libre,—seulement depuis un siècle, c'est vrai, mais enfin il est libre. Etant libre, l'homme peut exercer un art, un métier, une profession ; il a même le droit de se faire épicier. Il en use, il se fait épicier. Et le voilà, détaillant avec modestie sa cannelle, son sucre et son café ; tout va bien ; il est dans son droit. Mais son voisin est libre aussi ; de plus, ce drô-

le prétend avoir une certaine autorité sur les gens de sa maison, ses enfants, ses serviteurs. . . . C'est un peu fort, mais passons. Un jour, il trouve que le fromage de l'épicier n'est pas bon. . . . Ce voisin devient vexant. Pour comble, ne s'avise-t-il pas d'acheter ses provisions chez un autre marchand, et de dire à sa ménagère de ne plus prendre de fromage chez son premier fournisseur ! . . . Ah ! par exemple, voilà qui est excessif. L'épicier va trouver cet au-lacieux. — « Monsieur, pourquoi ne voulez-vous plus de mon fromage ? — Parce qu'il sent fort. — Sur quel principe vous basez-vous pour soutenir qu'il sent fort ? . . . oui, sur quel principe ? exposez votre doctrine sur cette matière et donnez-moi de bonnes raisons, ou je vous poursuivrai en dommages, c'est-à-dire en recouvrer ne it de l'argent que vous ne dépensez plus à mon comptoir. » — Dommages ! Procès !

Et voilà. C'est simple, clair et facile. Ce nouveau moyen de gagner sa vie est à la portée de tout le monde ; il n'est personne qui ne puisse, en intentant seulement une douzaine de procès en dommages par semaine, se créer un fort joli revenu. Qu'on y pense.

Donnons quelques exemples, pour illustrer le fonctionnement de ce merveilleux système.

Un célèbre écrivain publie un journal. — je fais une supposition ; — une pléiade brillante de collaborateurs lui font une couronne à peine digne de lui. Cet homme de génie, ce grand homme, — c'est une supposition, je le répète, — imprime des violences sur la religion, l'Eglise, le clergé, les catholiques. Ces derniers se tournent vers l'autorité, dont ils acceptent librement la direction spirituelle et qui leur dit : Un bon catholique ne peut encourager cette publication. Alors la débâcle commence : la collaboration se retire ; les lauriers en dommages du poète s'évanouissent ; les jupons effarés de la chronique s'enfuient ; les plumes se font rares ; et les abonnés disparaissent. la vente diminue, la bourse s'aplatit, la banqueroute arrive. . . . L'Eglise n'est-elle pas responsable de ce désastre ? conçoit-on ! . . . inculquer aux catholiques des idées de morale et de religion qui font tort aux gens de bonne volonté ! L'Eglise paiera. — Dommages ! Procès !

Un individu se met un jour à faire des vers ; il en fait beaucoup ; il

en publie encore davantage. Le poète et le public vivent en paix. Survient une critique. Voilà la guerre allumée ! La critique trouve les vers mauvais, et il le dit ; il découvre des fautes, et il les fait voir ; il rencontre des plagiat, et il en établit la preuve. C'est ennuyeux ! Eh bien, il y a un remède : le poète était libre de vendre à ses contemporains les vers des autres, n'est-ce pas ? alors, le critique a nui au poète dans l'exercice légitime d'un métier lucratif. — Dommages ! Procès !

Maintenant que la justice n'est plus un vain mot et que les droits de chacun sont sauvegardés, qu'advient-il de vous, ô W. Chapman ?

Tout le monde n'est pas en état d'intenter de si beaux procès. Voici des cas plus modestes.

Vous êtes malade. Esculape est appelé. Il prescrit, et vous n'allez pas mieux. Vous lui dites de rester chez lui, et vous guérissez. . . . Malheureux, avez-vous songé au dommage que vous causiez à votre médecin, en recouvrant la santé sans son ordre ? Vous paierez pour les soins qu'il ne vous a pas donnés. — Dommages ! Procès !

Un infirme, au lieu de se faire soigner suivant les règles, invoque le bon Dieu, qui fait un miracle et le remet sur pieds. Il n'a pas pensé aux honoraires de la médecine. — Dommages ! Procès !

O bonne sainte Anne, de quelles sommes folles êtes-vous donc redevable au docte corps !

Vous voyez quel avantage on peut retirer de cette espèce nouvelle de dommages.

Vous achetez chez X et vous n'achetez pas chez Z : dommages !

Deux pauvres vous tendent la main ; vous donnez à l'un et vous ne donnez pas à l'autre : dommages !

Une dent vous fait souffrir, et vous aimez mieux endurer plutôt que de vous faire extraire la moitié de la mâchoire par le docteur Y : dommages !

Enfin, sans tarder abonnez-vous à L'OISEAU-MOUCHE. Car nous sommes libres de publier un journal ; et vous n'avez pas le droit de nous faire tort ; et, si vous négligez de vous abonner, vous nous privez d'un revenu légitime ; et vous êtes responsable du dommage causé par votre négligence ; et nous vous poursuivrons, monsieur ! — Dommages ! Procès !

DENIS RUTHBAN.

PROVIDENCE ET Avenir

J'ai bien souvent entendu dire autour de moi : « L'incertitude de l'avenir est bien incommode ; l'homme aurait tout à y gagner de pouvoir en pénétrer le mystère, et entrevoir seulement ce que lui réserve le lendemain. »

C'est ainsi que raisonne trop souvent certaine sagesse humaine toujours occupée à trouver la Sagesse Eternelle en défaut. Mais celui qui réfléchit ne tarde pas à découvrir qu'une prudence toute divine a présidé à l'établissement de cette loi qui, en nous refusant la connaissance des choses futures, nous attache quelque peu à cette misérable existence.

Qu'est-ce en effet, que la vie ? Un pèlerinage dans une vallée de larmes d'où la faute originelle a banni le bonheur. Toutes les jouissances qui peuvent s'y rencontrer sont éphémères et trompeuses : il n'y a que des déceptions et point de réels triomphes. Cependant, l'homme tient au bonheur par des liens si puissants qu'il persiste à le croire possible même ici-bas : c'est pourquoi il regarde toujours l'avenir avec confiance, appelant de ses vœux ardents l'objet que ses rêves lui montrent comme terme de toutes ses aspirations. D'où lui vient donc cette confiance inébranlable qui le soutient encore après les plus amères déceptions ? Qui lui présente sans cesse cette image du bonheur que ses mains croient saisir, mais qui s'évanouit soudain comme ces bulles irisées qu'un souffle d'enfant fait éclore ? C'est précisément l'incertitude où il est touchant les choses à venir, incertitude qui a fait surgir le trésor de l'humaine espérance, chimère plus séduisante que les autres, mais dernière planche de salut qui doit sauver du naufrage tous les malheureux qui s'y cramponnent. Qui n'aime, en effet, à se repaître d'illusions ? Qui n'a cru à la réalisation future de ses rêves, et qui ne s'est ainsi consolé d'une vie de déboires et de rencoeurs. Sans cesse l'homme se cherche à soi-même des consolations. Il vit relativement heureux tant qu'il lui reste au cœur une espérance ; mais, cet ange consolateur une fois disparu, la vie reste décolorée, puisqu'elle ne présente plus que maux physiques et tortures morales. L'espérance est tout pour le mortel souffrant : c'est elle qui fait surmonter les obstacles, qui fait attendre la mort avec patience et empêche de courir au-devant ; c'est elle qui fait oublier au riche ses soucis, au mendiant, ses haillons, à l'affligé, ses pleurs ; elle est le baume appliqué sur toutes les plaies vives. Qu'importe que le présent soit désenchanté si l'espérance a gardé ses ailes d'or, et si l'on peut sur ces ailes brillantes s'élever de temps en temps au pays des chimères ? Le lendemain, bien qu'il recèle l'inconnu, est toujours plein de promesses ; c'est ainsi que Dieu, qui donne au monde des fleurs chaque été, ne laisse aucune existence sans consolations. Mais s'il nous enlevait l'espérance, c'est-à-dire, s'il nous dévoilait l'avenir, la vie serait insupportable : ce serait l'hiver dans toute son âpre rigueur.

Et quelle vertu pourrait alors résister à l'amère désespérance, enfantée par la perspective de maux sans cesse renouvelés, et dont le remède ne se trouve que dans la mort ? La promesse d'une vie future toute de bonheur et de jouissances suffirait-elle à calmer ces douleurs angossantes d'un supplice anticipé ? Je ne le crois pas. Nous aurions sans cesse sous les yeux le spectacle d'êtres humains cherchant une mort prompte dans laquelle ils espèrent trouver la fin de leurs misères.

Nous ne pouvons donc qu'admirer la sagesse de Dieu, seul digne d'être trouvé juste dans tous ses desseins. Et d'ailleurs qu'avons-nous besoin de la connaissance de l'avenir ? N'avons-nous pas, pour nous guider, l'expérience du passé et l'étoile tutélaire de la foi ? Marchons à la lumière de ce double flambeau ; elle suffit à éclairer la voie qui conduit au bonheur.

ULDERIC TREMBLAY,
Elève de Philosophie senior.

M. l'abbé A. Vincent, Assistant-Préfet des études, est depuis quelque temps à Québec, où il a été appelé par la grave maladie de son plus jeune frère, étudiant à l'université Laval, qui est décédé lundi de cette semaine.

Nous prions M. l'abbé Vincent d'agréer nos sincères condoléances.

OCEAN FREIGHT ON CATTLE

Au moment de mettre sous presse, nous recevons d'Ottawa une communication où l'on demande le concours de L'OISEAU-MOUCHE, pour signaler à l'opinion publique l'important sujet annoncé par le titre que l'on vient de lire.

L'OISEAU-MOUCHE va étudier la question, puis s'il a lieu, il fera son devoir avec une "inflexible modération." Seulement, il ose prier les membres du Parlement d'Ottawa de ne rien décider avant d'avoir son avis.

ECHOS DU SÉMINAIRE

6, VENDREDI—Le Rév. Père Ls de Gonzague, Prieur de la Trappe de Mistassini, célèbre la messe de communauté, puis nous adresse une pieuse allocution.

8, DIMANCHE, La Sainte-Famille, fête patronale du Séminaire. Très beau salut à notre chapelle. Autel brillamment décoré.—Dîner des PREMIERS, à l'Évêché.

Dans la soirée, le Dr J.-A. Couture donne, à notre salle, une conférence sur le soin à prendre des animaux de la ferme. Beaucoup de cultivateurs y assistent, ainsi que nos confrères des classes supérieures.

9, LUNDI—NOTRE TROUPE DRAMATIQUE va, ce soir, répéter LES PIASTRES ROUGES devant les pauvres de l'Hôtel-Dieu.

18, MERCREDI—Nous voyons partir, avec joie, le pont de glace qui emprisonnait le Saguenay. Qu'il y aurait de réflexions à faire là-dessus !

26, JEUDI—Le dernier petit congé !—Ce soir, concours solennel de déclamation, sous le patronage de la Société Saint-Dominique. *Ad hoc sub judice lis est.* Nous en reparlerons.

Hier soir, au Grand Séminaire, pieuse cérémonie en l'honneur de Notre-Dame du Bon-Conseil.

MARTYR DE L'ÉDUCATION PRATIQUE.—Notre confrère, M. Achille Tremblay (Belles-Lettres), faisait bel et bien de la gymnastique, lorsque la barre du trapèze s'est brusquement rompue. Dans sa chute, le gymnaste s'est fracturé le bras gauche. Notre ami est en voie de guérison.

PREMIERES IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Et pendant tout ce temps brûlent en plein air des centaines de cierges que l'on renouvelle sans cesse. Un homme sans foi pourrait se demander comme l'apôtre infidèle :

pourquoi cette perte ? Ne pourrait-on pas avec le produit de cette cire, faire de nombreuses charités, venir au secours des malheureux, du moins acheter des objets de piété ? Mais la dévotion ne raisonne pas ainsi, surtout à Lourdes. Il est vrai, on se propose d'emporter au pays des chapelets, statues et médailles, et les moyens sont peut-être bien bornés, mais on ne partira pas sans brûler un cierge à la Vierge. Et c'est ainsi que la pure lumière de la cire se mêle sans cesse aux prières des pèlerins. Le soir, les ténèbres ajoutent encore à la beauté du spectacle, alors que l'obscurité de la nuit n'est dissipée que par ces lueurs vacillantes, tandis que le silence n'est interrompu que par le murmure du Gave, qui coule à nos côtés, et le bruit des pas de ceux qui arrivent ou qui s'éloignent. Mais si des voix s'élèvent pour chanter les louanges de Marie, c'est quelque chose de ravissant, d'unique ; et si le cœur a résisté jusqu'alors, il n'y peut plus tenir, et des larmes bien douces viennent témoigner des émotions de l'âme.

Ce matin, en arrivant à la grotte, j'aperçus un jeune religieux, que j'avais déjà remarqué. Son vêtement de bure grossière, son large manteau de laine, de pauvres sandales, une corde grossière, terminée par de gros nœuds, qui lui sert de ceinture, font connaître assez un Carme-Déchaussé. Sa figure respire l'intelligence ; et toute sa personne, la noblesse. Sans doute il aurait pu occuper un rang élevé dans le monde ; mais il a préféré embrasser la pauvreté de Jésus-Christ.

En ce moment il prie avec une expression de ferveur que je n'oublierai jamais. Ses bras sont étendus en croix, et je vois trembler ses mains épuisées par la fatigue : les yeux fixés à l'endroit de l'apparition, il continue toujours ses pieuses oraisons. Enfin il se lève, s'approche du pied du rocher, le baise pieusement, et, restant la tête appuyée, demeure longtemps en méditation. Puis il revient à la source miraculeuse, fait le signe de la croix, se lave le visage, tandis que ses regards restent attachés sur la statue de Notre-Dame de Lourdes.

Un pareil spectacle m'édifia profondément, mais combien je le fus davantage lorsqu'on m'assura que ce moine était le fils du duc de N*** d'Angleterre, qu'il était venu avec son noble père pour obtenir la gué-

raison d'un frère infirme. L'illustre converti lui-même est très modeste et ne se distingue des autres pèlerins que par un extérieur plus recueilli et plus réservé.

Maintenant si nous nous arrêtons à contempler le paysage de Lourdes, nous sommes forcés de nous écrier : c'est vraiment ici, dans ce pays de France, le royaume de Marie, sur les frontières de la catholique Espagne, que la Vierge Immaculée devait apparaître aux hommes, leur parler, attirer les foules. Nous avons sous les yeux un ensemble de tableaux incomparables. En face, les Pyrénées avec leurs neiges éternelles ; dans la plaine, le Gave et les belles prairies qu'il arrose. Et c'est là, entre les pics escarpés, et les champs de verdure, au fond d'une grotte champêtre, en ce lieu simple en même temps que grandiose, que Marie appelle ses enfants.

Puisse l'eau miraculeuse sortie du rocher devenir le bain salutaire où la France vienne laver ses souillures ; puisse-t-elle être pour nous tous la source des plus grandes bénédictions !

* * *

Lourdes étant le but de mon voyage du côté des Pyrénées, il me faut maintenant hâter ma course vers Rome. La distance parcourue depuis Paris est de 851 kilomètres, répartis comme suit :

De Paris à Orléans,	121 Kil.
“ Orléans à Blois,	57 “
“ Blois à Tours,	56 “
“ Tours à Poitiers,	98 “
“ Poitiers à Angoulême	113 “
“ Angoulême à Bordeaux	140 “
“ Bordeaux à Tarbes	246 “
“ Tarbes à Lourdes	20 “

Total 851 Kil.

Quelques-uns peut-être ne sont pas familiers avec les kilomètres.

De fait, quand les gouvernements, mettant de côté les antipathies de race et les préjugés nationaux, auront-ils le bon esprit d'adopter l'unité de monnaie, poids et mesure ?

(A suivre)

LAURENTIDES.

AGENCES A QUÉBEC

MM. J.-M. Aubry, Marchand d'Orn. d'Église, 9, rue Buade.—E. Vincent, Libraire-Imprimeur, 234, rue Saint-Jean.—Forgues & Wiseman, Libraires, 131, rue Saint-Joseph.